

VILLERS infos

FÉVRIER 2002

PETIT PAPA NOËL...



Dans son manteau rouge et blanc, sur un traîneau tiré par deux magnifiques rennes, il est passé dans notre village pour la plus grande joie des enfants...

et des parents. Arrivé par la route de Verzy, il s'est d'abord arrêté sur la place du café pour commencer sa distribution de bonbons aux enfants sages. Il est ensuite passé dans les rues de Villers, faisant naître un cortège de plus en plus long derrière lui. Les torches se sont allumées, illuminant ainsi des visages à la fois heureux et transis par le froid. Il faut dire qu'en cette soirée de réveillon, le vent glacial soufflait bien fort ! Sur la place de la République, un brase-

ro permettait à tous de se réchauffer. Chocolat pour les petits, vin chaud pour les grands : tous se sont rassemblés autour d'un Père Noël ravi de faire le bonheur de nos chères têtes blondes et tous s'en souviendront longtemps...



...Merci Papa Noël !

LE MOT DU MAIRE

Meilleurs vœux pour l'an 2002

À l'occasion de cette nouvelle année, le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous adressons nos vœux de santé et de prospérité.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se sont rendues à la soirée des vœux du Maire montrant ainsi leur intérêt pour la vie de leur Village et de leur représentant.

Si j'ai souhaité mettre en place cette soirée c'est à la fois pour faire une pause dans la vie de notre village, en



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 08/11/01	p. 2
• Réunion du 13/12/01	p. 2/3
• Réunion du 07/01/02	p. 3
• Commission des fêtes	p. 4
• Environnement	p. 4
• Association des paralysés de France	p. 4
• Parc Naturel Régional Montagne de Reims	p. 4
• Analyse d'eau du 18/12/01	p. 5/6
État Civil	p. 3
Rédacteurs en herbe	p. 7/8
Connaissance du patrimoine	p. 9 et 13
Mots Croisés	p. 9
Le coin des associations :	
• L'A.V.C.	p. 10
• Les Jeunes Vignerons	p. 10
• L'A.S.V.M.	p. 11
• Familles Rurales	p. 11/12
• Les Donneurs de sang	p. 12
• L'ADMR	p. 12
• L'ASA	p. 12
• Un bouchon un sourire	p. 12
Du côté du web	p. 13
Côté nature	p. 14
Bien chez nous	p. 15
Calendrier	p. 16
En bref	p. 16
Solution des Mots Croisés	p. 16
Image du passé	p. 16

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 97 92 68 - Site WEB sur <http://www.chez.com/rfernand/> - Mél : mairiedevillers.marmery@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE (suite et fin)

faire le bilan, faciliter les contacts et les échanges physiques, pouvoir mettre un nom sur un visage de tel ou tel responsable, dans cette nouvelle ère du multimédia et d'Internet où tout nous paraît de plus en plus virtuel.

En effet quoi de plus normal d'accueillir l'ensemble de la population et plus particulièrement les nouveaux habitants afin de leur souhaiter la bienvenue et de leur indiquer qu'ils font maintenant partie de la grande famille des Villériots et Villérottes.

Très bonne année 2002.

Le Maire
Laurent LONGIS

LE CONSEIL VOUS INFORME

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Émet un avis favorable et donne son accord au retrait du Syndicat Mixte de la Région de VERZY des Communes adhérentes à la Communauté de Communes VESLE - MONTAGNE DE REIMS et à l'adhésion de celles-ci au titre de la compétence "Collecte et traitements des déchets ménagers et assimilés".

- Procède à l'élection des Membres désignés par le Conseil Municipal au sein du Bureau de l'Association Foncière :

M. BOUTILLET GASTON 15 voix pour

M LONCLE DANIEL 15 voix pour

M. HENRIET DANIEL 15 voix pour

M. MARGAINE BERNARD 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

M. DAIRE ROBERT 1 voix pour et 14 voix contre

Sont élus :

MM. BOUTILLET GASTON - LONCLE DANIEL - HENRIET DANIEL - MARGAINE BERNARD

- Après étude des devis, décide de solliciter les services de la Société HAAS pour l'entretien du parc de matériel des Sapeurs Pompiers et des extincteurs en remplacement de la société SICLI, repreneur de PROTECTION INCENDIE LEMAIRE.

- Accepte les propositions établies par la Société VERITAS pour la vérification :

Bâtiment MAIRIE-ÉCOLE : vérifications triennales des installations électriques selon la réglementation en vigueur : 2230.25 F.H.T. ; Vérifications annuelles des installations gaz selon la réglementation en vigueur : 655.96 F.H.T. ; ÉGLISE : vérification ponctuelle des installations électriques selon la réglementation en vigueur : 1803.88 F.H.T.

- Décide des virements de crédits pour couvrir le remboursement des annuités des emprunts souscrits depuis le vote du budget, pour l'acquisition de matériel en faveur des Sapeurs Pompiers et vote une subvention exceptionnelle complémentaire pour le Comité des Jeunes.

- Après examen des devis, décide de la mise en peinture des bassins et de la station de pompage par l'Entreprise FRÈRE pour un montant total de 30 694.47 F.T.T.C.

- Invite Monsieur CHATILLON à solliciter des devis pour des travaux de toiture et charpente au dessus de l'école maternelle et du logement ainsi que pour le projet de hangar métallique près de la station d'épuration.

- Est informé par Monsieur le Maire de l'opposition par lettre recommandée de Monsieur et Madame LAPLANTE pour une intervention sur leurs parcelles cadastrées B 984 et 966 dites "Les Bourbonnes". De ce fait les travaux de captage des eaux pluviales, le long du Cimetière militaire ne pourront pas être réalisés.

- Est informé que :

. la Commission des Bâtiments se réunira le Lundi 12 Novembre concernant le projet d'aménagement du bâtiment POIREL ;

. la Commission de FLEURISSEMENT et ENVIRONNEMENT se réunira le Jeudi 22 Novembre pour les prévisions de fleurissement 2002.

. le Conseil se réunira pour une réunion d'information concernant le projet de révision du P.O.S. afin de transformer ce dernier en P.L.U. ou en Carte Communale (le jeudi matin est retenu après accord avec M. CLEMENT de l'Agence d'Urbanisme).

. le Conseil se réunira le Samedi 1er Décembre pour la visite des bâtiments communaux.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2001

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Donne un avis favorable à la réalisation des travaux d'aménagement hydraulique du vignoble sur le territoire de la Commune de VILLERS MARMERY par l'A.S.A. suite à l'enquête publique réalisée dans le cadre de la législation sur l'eau.

- Décide d'effectuer une avance de trésorerie à l'Association FAMILLES RURALES sur la participation de 2002 et accepte un virement de crédits pour le paiement d'une

LE CONSEIL VOUS INFORME

somme de 15 000 F sur l'exercice 2001.

- Habilité le Maire à signer les constats de conversion en euros.

- Statue sur la conversion des tarifs municipaux en euros à compter du 1^{er} JANVIER 2002 :

- Eau potable : 0.74€ le m³ consommé, location compteurs : 9.15€ par an, surtaxe assainissement : 0.31 € le m³ d'eau consommé.

- Concessions cimetière : temporaires (15 ans) : 15.25€ le m², trentenaires : 45.75 € le m², cinquantenaires : 91.50 € le m², droits d'ouverture sur allée : 7.70 €, Location caveau : 7.70 € les cinq premières semaines. Ce prix étant doublé tous les cinq jours ouvrables supplémentaires.

- Location de chasse 3.97 € l'ha soit 18.50 € annuels.

- Droits de place des forains : auto-scooters : 84 €, kermesse (jeux vidéos) 30.50 €, boutiques (tirs, confiserie, crêve-balons, pêche, fast-food, buvette) : 16 €.

- Droits de place distillateur : 6 € par jour.

- Participation aux frais de fonctionnement des équipements sportifs et culturels par les associations utilisatrices : A.S.V.M. : salle polyvalente : 6.10 € annuels, vestiaire sportif : 230 € annuels ; club des anciens : salle polyvalente : 305 € annuels.

- Tarifs location salle polyvalente :

.pour les personnes domiciliées dans la commune : grande salle avec cuisine et chauffage : 210+27+105 = 342€ ; petite salle avec cuisine et chauffage : 105+27+52 = 184 € ; 1/2 petite salle avec cuisine et chauffage : 52+27+27 = 106 €

- pour les personnes extérieures à la commune : grande salle avec cuisine et chauffage : 366 + 46 + 105 = 517 € ; petite salle avec cuisine et chauffage : 183 + 46 + 52 = 281 € ; 1/2 petite salle avec cuisine et chauffage : 105 + 45 + 27 = 178 €.

- associations et sociétés locales pour réunions diverses : grande salle : 80 € ; petite salle : 50 € ; 1/2 Petite salle : 25 €. Podium entier : 80 € ; 1/2 Podium : 50 €.

- Décide de solliciter des devis pour aménagement d'une salle d'archives dans le grenier afin de disposer de la pièce actuelle pour la directrice de l'association Familles Rurales.

- Décide, à l'unanimité, de ne pas entreprendre le projet de travaux de voirie et du réseau eaux pluviales rue de St Basle et chemin des Boblins compte-tenu de l'importance de la dépense qui est estimée à plus de deux millions de francs.

SÉANCE DU 17 JANVIER 2002

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Approuve les plans d'alignement tels que présentés à l'en-

ÉTAT CIVIL

(du 12/11/01 au 27/01/02)

• Ils nous ont quitté...

Mme HUSSON DEFORGE Jeanne, le 12/11/01

M. ROY René, le 28/01/02

• Naissances

SAUSSET Fleur, le 13/12/01

SAUSSET Théo, le 13/12/01

• Mariages

M. MAUGUIÈRE Joël et Melle

MONGEARD Stéphanie, le 10/11/01

quête publique des rues suivantes :

Rue Dom Pérignon (partie haute)

Rue Dom Pérignon (partie basse)

Rue de Charleville

Rue des Vardelles

Rue de la Catolette

Rue de Beaumont

Rue de l'Église.

- Approuve le classement dans le domaine public de la Commune du Chemin Rural dit du Haut du Village (partie)

- Décide l'annexion de ces plans approuvés dans le P.O.S. de la Commune.

- Décide de réduire la durée hebdomadaire des agents de 39 h à 35 h en moyenne par semaine à compter du 1^{er} Janvier 2002, après avis favorable du Comité technique paritaire.

- Accepte la rédaction d'un dossier de demande de constitution d'un périmètre d'étude d'un "Pays Rémois" sur les limites territoriales du schéma directeur par le S.I.E.P.R.U.R..

- Décide de faire effectuer l'entretien du Fossé Roger et la taille de toutes les haies du terrain de tennis pour cette année et retient l'Entreprise MALOTET pour ces travaux.

- Emet un avis favorable à la modification du tracé de la boucle de randonnée "La Boucle de Paramelle" proposée par le Parc Naturel Régional de la Montagne de REIMS à l'intérieur du village et accepte la signature d'un avenant à la convention du 31 mars 1994.

- Décide de faire procéder au nettoyage des vitres de la salle polyvalente et retient l'Entreprise CLAIR ET NETT pour ces travaux.

- Décide de prévoir l'emploi d'un contractuel pour mener à terme les différents projets de travaux en cours sur la Commune.

Le Maire

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

• COMMISSION DES FÊTES : L'ARBRE DE NOËL

Samedi 15 décembre, les enfants de l'école sont tous très excités en arrivant à 9 heures le matin, car ils savent que ce n'est pas un jour de classe comme les autres : au programme il est prévu la décoration du grand sapin sur le parking de l'ancienne salle des fêtes pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 - des petits sapins qui décoreront la place de la mairie pour les enfants de la maternelle. Il fait froid, mais le soleil est au rendez-vous et c'est dans une ambiance de fête que l'arbre va être habillé de ses guirlandes, de ses nœuds et de ses paquets multicolores.

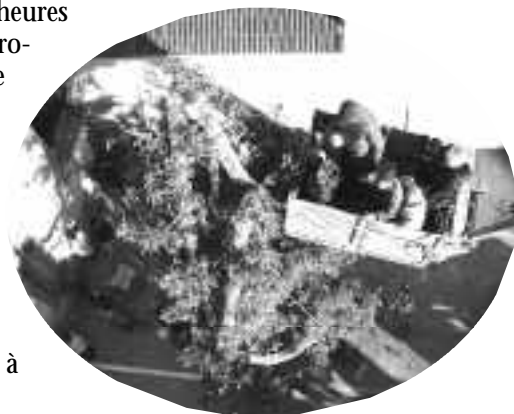
Un grand merci à Francine Hédoïn qui très gentiment nous a apporté du café pour nous réchauffer, ce que tout le monde a apprécié.

Une fois le travail terminé tout ce petit monde repartira satisfait en rêvant déjà à Noël.

Seulement, et ce n'est pas la première fois que cela se produit, quelqu'un de mal intentionné a détérioré deux des grandes guirlandes qui décoraient le sapin. Il est dommage de constater que des individus puissent ainsi s'en prendre aux rêves des enfants.

J'ose espérer que ce geste idiot ne se reproduira plus car il suffit des intempéries.

La commission des fêtes vous remercie par avance.



Jean Michel Loiseau

• ENVIRONNEMENT

Notre village a été félicité pour son effort l'an passé concernant le fleurissement.

Cette année, nous remercions d'avance ceux qui bénévolement fleurissent et entretiennent les vasques placées devant chez eux.

Des efforts ont été faits, d'autres restent à faire ; la qualité de la vie, c'est aussi le coup de balai devant sa porte même si quelquefois le trottoir est long.

La commune envisage d'apporter un plus à l'accueil dans notre village, plusieurs propositions sont à l'étude : aménagement de massifs, bancs et massifs au cimetière. Tout cela a un coût, tout ne sera pas fait cette année. Mais chaque contribuable sait que pour le portefeuille, mieux vaut aller doucement...

Le concours des maisons fleuries est reconduit, n'hésitez pas à vous y inscrire. Comme d'habitude, l'inscription se fait à la Mairie.

Colette Boutillez

• ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

L'association des paralysés de France organise une nouvelle collecte de vêtements textiles usagés dont le produit est destiné à l'association.

Des sacs seront mis à votre disposition. Vous devrez les déposer devant l'ancienne salle des fêtes (local de l'employé communal) avant le vendredi 19 avril à 17h. Merci de bien fermer les sacs : cela facilite le stockage.

Par avance merci.

• LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS COMMUNIQUE...

Afin d'éviter le brûlage de matières plastiques nuisible pour la santé et l'environnement, le Parc Naturel Régional vous propose de vous débarrasser GRATUITEMENT de vos housses d'emballage, ainsi que des intercalaires thermoformés, en vue d'un RECYCLAGE TOTAL.

Ainsi, les tournées se dérouleront :
- le 7 mars,
- les 15 et 16 mai,
- le 4 juillet.

Pour bénéficier de cette prestation, il vous suffit de retourner le coupon que vous avez reçu par courrier à l'adresse mentionnée au bas de ce courrier, ou de prendre contact avec M. CAMBOULIVES au 03 26 59 44 44.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

ANALYSES DE L'EAU PRÉLEVÉE LE 18/12/2001 (laboratoire municipal et régional de Reims)

	Résultat	Unité	NORMES
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Turbidité néphélométrique	0,22	NTU	<2
Aspect	0 (= R.A.S.)		
Couleur	0 (= R.A.S.)		
Odeur	0 (= R.A.S.)		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			
Température de l'eau	18,7	° C	<25
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
Carbonates	0	mg/lCO	
CO2 libre calculé	15	mg/l	
Hydrogénocarbonates	306	mg/l	
pH à 20°C	7,42	pH	6,5<pH<9
Titre alcalimétrique	0	°F	
Titre alcalimétrique complet	25,1	°F	
Titre hydrotimétrique	37	°F	
FER ET MANGANÈSE			
Fer total	<10	µg/l	<200
Manganèse total	<1	µg/l	<50
MINÉRALISATION			
Calcium	144	mg/l	<0,1
Chlorure	31,9	mg/l	<200
Conductivité à 20°C	665	µS/cm	
Magnésium	<5	mg/l	<50
Potassium	5	mg/l	<12
Résidu sec à 180°	489	mg/l	<1500
Silicate (en SiO2)	8,8	mg/lSiO	
Sodium	10,1	mg/l	<150
Sulfates	47,9	mg/l	<250
OLIGO-ÉLÉMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Aluminium total	<0,1	mg/l	<0,2
Cuivre	0,052	mg/l	<1
Fluorures	219	µg/l	<1500
Zinc	0,03	mg/l	<5
OXYGÈNE ET MATIÈRE ORGANIQUES			
Hydrogène sulfuré	0 (=absence)		
Oxydab. KMnO4 en milieu acide à chaud	<0,5	mg/l O2	<5
PARAMÈTRE AZOTE ET PHOSPHORE			
Ammonium (en NH4)	<0,04	mg/l	<0,5
Nitrates (en NO3)	52,6	mg/l	<50
Nitrites (en NO2)	<0,010	mg/l	<0,1
Phosphore total (en P2O5)	<0,300	mg/l	<5
PARAMÈTRES COMPLÉMENTAIRES			
CO2 agressif calculé à 10°C	0	mg/l	
PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES			
Bactéries aérobies revivifiables à 22°C - 72h	8	n/ml	
Bactéries aérobies revivifiables à 37°C - 24h	0	n/ml	
Coliformes thermotolérants / 100 ml - ML	0	n/100 ml	0
Coliformes totaux / 100 ml - ML	0	n/100 ml	0
Spoires bact. anaér. sulfito-réd. / 20 ml	0	n/20 ml	<1
Streptocoques fécaux / 100 ml - ML	0	n/100 ml	0
MÉTABOLITE DES TRIAZINES			
Atrazine déséthyl	0,125	µg/l	<0,1
Atrazine-déisopropyl	0,06	µg/l	<0,1
PARAMÈTRES COMPLÉMENTAIRES			
Terbuméton déséthyl	0,23	µg/l	<0,1
Terbutilazine déséthyl	0,13	µg/l	<0,1
PESTICIDES DIVERS			
Ethofumésate	<0,025	µg/l	<0,1
Atrazine-déisopropyl	0,06	µg/l	<0,1

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite et fin)

	Résultat	Unité	NORMES
PESTICIDES NITROPHÉNOLS ET ALCOOLS			
Dinoseb	<0,025	µg/l	<0,1
Dinoterbe	<0,025	µg/l	<0,1
Ioxynil	<0,025	µg/l	<0,1
Odeur	0 (= R.A.S.)	µg/l	<0,1
PESTICIDES TRIAZINES			
Atrazine	0,07	µg/l	<0,1
Cyanazine	<0,050	µg/l	<0,1
Desmétryne	<0,025	µg/l	<0,1
Pendiméthaline	<0,025	µg/l	<0,1
Prométhrine	<0,025	µg/l	<0,1
Propazine	<0,025	µg/l	<0,1
Secbuméton	<0,025	µg/l	<0,1
Simazine	0,045	µg/l	<0,1
Terbuméton	0,04	µg/l	<0,1
Terbutylazin	0,12	µg/l	<0,1
Simazine	0,045	µg/l	<0,1
Terbutryne	<0,025	µg/l	<0,1
PESTICIDES TRIAZOLES			
Flusilazol	<0,05	µg/l	<0,1
PESTICIDES URÉES SUBSTITUÉES			
Chlortoluron	<0,05	µg/l	<0,1
Diuron	0,07	µg/l	<0,1
Isoproturon	<0,025	µg/l	<0,1
Linuron	<0,025	µg/l	<0,1
Métabenzthiazuron	<0,05	µg/l	<0,1
Néburon	<0,025	µg/l	<0,1

CONCLUSIONS SANITAIRES DE L'INGÉNIEUR D'ÉTUDES SANITAIRES

(Mme Danièle DENYS / D.D.A.S.S Châlons) :

Eau NON CONFORME pour les paramètres physico-chimiques contrôlés. Teneur en NITRATES supérieure à la concentration maximale admissible fixée à 50 mg/l.

L'eau peut être utilisée pour les usages sanitaires courants mais ne doit pas être consommée par les nourrissons et les femmes enceintes.

S'assurer de l'environnement et du bon entretien de l'ensemble des installations d'eau potable (TRAITEMENT - STOCKAGE - RÉSEAU).

Concernant le problème des NITRATES et des PESTICIDES, une modification de la ressource est nécessaire.

Qualité d'eau NON CONFORME aux exigences réglementaires physico-chimiques actuellement en vigueur.

La teneur en: ATRAZINE DÉSÉTHYL, TERBUMÉTON DÉSÉTHYL, TERBUTHYLAZINE DÉSÉTHYL

et en TERBUTHYLAZINE dépasse la concentration maximale admissible fixée à 0,1µg/l par substance individualisée ainsi que celle fixée à 0,5 µg/l pour la somme des substances mesurées (Décret n° 89-3 modifié du 3 janvier 1989).

L'eau reste utilisable pour les usages sanitaires et la consommation humaine, en effet le total des substances mesurées n'atteint pas les 2 µg/l préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le suivi reste maintenu pour cette année.

RÉDACTEURS EN HERBE

• Les petits marathoniens de Villers-Marmery

10h30 : Les marathoniens de Villers-Marmery ont rendez-vous devant le restaurant pour le départ , direction route de Taissy , près du bowling.

11h30 : En attendant le départ, les enfants tapent dans les mains des plus grands et des plus rapides marathoniens.

12h11 : Les enfants font leur première course de 2 km. Ils ont commencé devant le bowling jusqu'au panneau de St Léonard. Certains ont beaucoup de mal à rejoindre l'arrivée mais avec du courage et des encouragements, ils y parviennent.

13h00 : Vers 13h00, les enfants vont au Parc des Expositions pour manger. Le repas est offert par la ville de Reims.

14h00 : Les petits marathoniens de Villers peuvent, après manger, aller jouer à des ateliers (trampoline, gymnastique, escalade etc...)

15h15 : Enfin à 15h15, ils ont rendez-vous au bord du canal puis à 16h00 environ, les enfants font leur deuxième course d'un kilomètre. Quelques CP et CE1 participent et font preuve aussi d'un grand courage, surtout qu'elle se terminait par une longue côte, en compagnie des derniers marathoniens.

16h15 : La fin du marathon est arrivée. Les parents des enfants applaudissent derrière les barrières puis les attendent dans une salle du Parc des Expositions.

17h00 : Le retour à Villers-Marmery se fait avec les voitures des parents.

Alisson SAUDE - Claire DEVERLY - Hugo BAZIN - Benjamin RITZLER - Fabien VERNON CM1 et CM2.

• Article pour gourmets...

Comme chaque année en Octobre, la "semaine du goût" se déroule dans toutes les écoles de France. Cette année, nous avons choisi trois recettes sans cuisson : Choco-croque, Pichet d'or et Pruneaux Suisses.

Pour les Pruneaux Suisses, on a pris des pruneaux. On a remplacé les noyaux par des amandes et fait fondre du chocolat dans une poêle. On a mis du chocolat dans les pruneaux et on les a roulés dans le sucre. MIAM ! Les pruneaux ont été arrangés soigneusement sur un plat...

Ensuite, passons à la table voisine : pour le Pichet d'or, nos petits cuisiniers ont coupé les oranges en deux puis les ont pressées pour faire du jus. Ils ont coupé des rondelles d'orange pour décorer la cruche... Ils ont aussi pressé des citrons et ajouté du nectar d'abricot et du sucre...

Pour le Choco-croque, le groupe a pris des "Rice-Krispies". Ensuite, les petits cuisiniers de ce groupe ont mis 50 grammes de sucre. Ils ont fait fondre du chocolat et 500 grammes de végétaline. Puis, ils ont ajouté 150 grammes de "Rice-Krispies". Enfin, ils ont mélangé le tout et sont allés mettre leur préparation au réfrigérateur.

Dans l'après-midi, nous avons dégusté nos préparations, juste avant les vacances de la Toussaint...

Quel régal !

*Jérôme BART-Adrien SAUSSET CM1
Mathilde MARGAINE-Cécile DEVERLY CE2*

RÉDACTEURS EN HERBE (suite et fin)

• La manœuvre des pompiers

Samedi 10 Novembre 2001, c'est la manœuvre des pompiers, comme tous les ans.

Tous les enfants attendent cette matinée avec impatience...

Vers 9H30, les pompiers nous font une "mauvaise farce" : la fumée rentre dans la classe, sous les portes ! Nadine commence à paniquer ainsi que quelques élèves.

Nous pensons quand-même à mouiller des serpillières et à les placer le long des portes. Nadine téléphone à Sylvie la directrice avec son portable... afin qu'elle aille donner l'alerte (faire retentir la sirène). Aussitôt les pompiers arrivent et nous sortons tous du couloir à genoux ! Nous sommes sauvés !



La manœuvre a une seconde partie : un accident devant l'école, le long des barrières vigipirates...

Nous arrivons devant l'accident. Un pompier de Reims, responsable formateur, nous parle de ce qu'il s'est passé et de ce que vont faire les pompiers pour sauver le blessé. Un jeune homme est dans la voiture : il faut le désincarcérer. Les pompiers commencent la manœuvre en découpant la voiture avec une pince hydraulique : il dépavillonne la voiture. Un secouriste monte à l'arrière pour protéger le jeune homme et l'immobiliser. Il place le matelas coquille : la tête, le corps, et les jambes doivent rester alignés. Enfin, l'ambulance arrive...

La 3ème partie de la manœuvre, c'est le cours avec le pompier rémois et le chef des pompiers de cette manœuvre. Nous parlons beaucoup de l'accident, comment alerter les pompiers, et aussi des jeunes pompiers (car un village a besoin de ses pompiers !).

Alors, bravo à tous les pompiers !

Alexandre GAUTHIER - Lalie MAUGUIERE, CE2 / Cécile FOURRE, CM2.

• Une fête de Noël réussie....

Plusieurs jours auparavant, nous nous étions préparés à parler avec Nadine, à propos de la venue du Père-Noël le jeudi 20.

Donc, nous avons écrit de merveilleux poèmes pour le Père-Noël.

Le grand jour est là. Avec tant d'impatience, nous attendons.

L'après-midi, nous avons reculé les tables, mis un tapis, installé des canapés, une chaise pour le Père-Noël, au pied du sapin.

Nous sommes prêts. Il est 15h30. Bastien guette son arrivée. L'émotion monte en nous. Le Père-Noël fait son arrivée triomphale dans la classe.

Ensuite, il fait une bise à Nadine et découvre un cadeau sur sa chaise : une magnifique boule rouge-orangé, avec des motifs dorés.

Nous lisons nos poèmes, il est très content, il nous donne à chacun un herbier et nous le remercions.

Enfin, il repart pour finir sa tournée. Puis, pour fêter la journée, nous allons à la Maternelle pour boire un chocolat et déguster un bon pain au chocolat et la traditionnelle mandarine. Tout cela préparé par les mamies et quelques mamans.

*Camille ANDRE-Bastien PUJOS-Thomas DUPONT CM2
Manon BOUTILLETZ- Cindy MALOT- Clément GHARAEI CE2
Arnaud LEJEUNE- Charles-Henri ADNET CE2*

ON FOUILLE...

Rien à déclarer ? Si...

Il avait encore des dents ! Et celui-ci des bijoux... Ceux-là sont las, et là, depuis longtemps.

Cela fait environ 2 300 ans qu'ils mangent les pissenlits, les betteraves et le blé par les racines. Le gîte et le couvert ne méritent aucune étoile dans les guides touristiques, mais on cite volontiers la vue imprenable sur la montagne. De qui s'agit-il ?

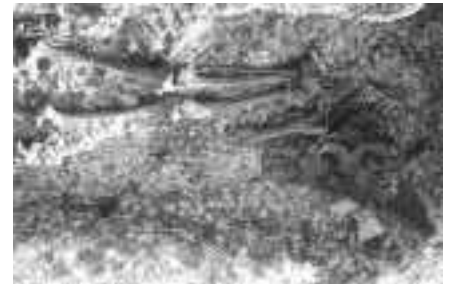
Il y a quelques semaines, des sondages superficiels ont été réalisés à intervalles réguliers le long du tracé du futur TGV (Transports Gaulois Véloce, c'est bien connu ! Cf. Astérix). En effet, avant tous travaux de grande ampleur, des recherches archéologiques doivent être menées. C'est le cas du TGV. Sur l'ensemble des découvertes, tous les sites ne sont pas forcément fouillés ; ils sont choisis en fonction de leur taille ou de leur intérêt géographique ou historique.

Le long de la Route de Courmelois, sur le territoire de Val de Vesle, le sondage s'est avéré intéressant à fouiller. Une équipe d'archéologues professionnels est alors venue travailler pendant quatre semaines, afin de mettre au jour les restes d'une nécropole (batiments funéraires et sépultures). D'après les premières observations, et en attendant l'analyse en laboratoire, les archéologues datent approximativement ces humains à l'époque dite Tène Ancienne, soit entre 500 et 300 avant Jésus-Christ.



Tous les indices et les ensembles ont été photographiés, dessinés, mesurés en 3 dimensions, avant d'être mis dans des sachets en plastique répertoriés et numérotés. Les études seront, en effet, approfondies en laboratoire. Les conclusions nous seront livrées dans 12 à 18 mois. Nous apprendrons, alors, de quelles grandes maladies ils souffraient, de quoi ils sont morts, leurs rites funéraires, etc. Bref, on connaîtra un peu plus de détails sur ces gens qui ont vécu tout près de chez nous, nos voisins en somme. À qui le dites-vous : pour un somme, c'est un sacré somme !

Dans le prochain Villers *infos* un exposé des premières observations recueillies "à chaud" sera rédigé. Plus de détails, plus d'info sur vos voisins...



MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Campaniforme.
2. Romain. Glace. Marié.
3. Spiral.
4. Pour des haricots.
5. Harmonie. Premières.
6. Résidu. Chants.
7. Entrepôt. Possessif.
8. Romain. Dit.
9. Replacerai.
10. Lieu. Anse. Panure.
11. Possessif. Chemin.
12. Départs.

Verticalement

- A. Lettres.
- B. Demoiselle. Évasion de la douleur.
- C. Brosses.
- D. Plus. Tara.
- E. Image. Égyptien.
- F. Suit bis. Vont.
- G. Outil. Règle.
- H. Or. Recueil. Armer.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

- I. Net. Bradype.
- J. Testiez.

• L'A.V.C.

SAINT VINCENT 2002 : discours prononcé par M. Arnaud MARGAINE :

"... Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire, Monsieur l'Abbé,

En 2001 s'est produit ce que nous avons redouté en 2000 tout du moins pour la maturité. Je reviendrai un peu plus tard sur ce sujet. Cette campagne a été en demi teinte : pas d'hiver. Celui-ci aura été plutôt doux et pluvieux, avec ces conditions on pouvait s'attendre à un débourrement hâtif mais cela n'a pas été le cas. Par contre les œufs de mildiou étaient mûrs très tôt et la période sèche qui a suivi en mai n'a pas permis une expression rapide de la maladie. Ce champignon qui nous pose beaucoup de problème depuis 5 ans a été contenu jusque début août. Malheureusement, une surprise de taille nous attendait au retour des congés avec des vignes qui avaient déjà la teinte d'automne. Ces symptômes étaient perceptibles à partir du 16 et 17 août puis des conditions caniculaires ont accéléré le phénomène. La contamination s'est produite suite à la période de pluie du 3 au 8 août, et c'est avant cette date que nous aurions dû positionner le dernier traitement. Je pense que les autres traitements n'ont pas servi à grand chose. Le roux était donc à la mode avant les vendanges et cela nous a handicapés. Les autres maladies cryptogamiques et les ravageurs ont dans l'ensemble été bien contenus. Bien que la confusion ait été abandonnée, il n'y a eu que quelques lieu-dits difficiles.

Le problème majeur dans la mise en place de la confusion est l'absolue nécessité d'avoir au minimum 90 % de surface couverte et ces conditions n'étaient pas réunies. La méthode est au point et sera peut être remise à l'ordre du jour, lorsque les besoins se feront réellement sentir. Cependant, sans citer les multiples avantages, il y en a un que je regrette : c'est de voir l'ovicide en deuxième génération lavé par un orage comme ceux que nous avons actuellement en juillet. Dans ces moments là, on a vraiment le sentiment d'avoir perdu à la fois son temps et de l'argent : avec les capsules cela serait un souci de moins.

Pour en revenir à la vendange, celle-ci est venue nous rap-

• LES JEUNES VIGNERONS

SAINT VINCENT 2002 : discours prononcé par M. Laurent HERPET :

"...Notre corporation est en fête.

Plus que jamais unis pour le meilleur et pour le pire, dans un contexte international difficile, défendons une passion commune, sans renier nos identités propres. Nous réalisons tous ensemble l'assemblage le plus parfait possible.

Affichons une volonté commune de rendre pérenne cette fête de Saint Vincent.

Cette fête marque l'aboutissement d'une année viticole et

peler les années à maturation difficile. Pour ma part j'ai un mea-culpa à formuler lors de la tournée AVC d'avant vendange, j'avais été surpris que nos décideurs aient demandé des degrés aussi faible 8° et 8°5. Je pensais à cette époque que la Champagne avait d'autres prétentions, péché de jeunesse, et je crois avoir oublié que la Champagne avait eu des vendanges difficiles. Certes ce n'est pas glorieux mais si le degré minimum avait été plus haut seul un quart de la Champagne aurait pu revendiquer l'appellation.

Quand toutes les conditions tournent mal, temps médiocre, feuillage avec une efficacité réduite, et surtout un excès de rendement les choses deviennent compliquées. Les inquiétudes d'avant vendange étaient bien réelles, et je pense que grâce aux multiplications des prélèvements nous avons géré correctement la situation, plus de 100 prélèvements ont été réalisés afin de permettre à chacun d'adapter au mieux son circuit de cueillette. On peut se cacher derrière les conditions climatiques, le mildiou, les rendements. Sur les trois il y en a un sur lequel on peut essayer de gommer les excès. Il en va de notre crédibilité auprès des consommateurs. De nombreux moyens sont envisageables, et ceux-ci seront évoqués lors de notre réunion annuelle avec les techniciens du CIVC, celle-ci aura lieu le jeudi 21 février à 14h30. Quant à l'acte final de diminution de rendement par la suppression de grappes, je sais que ce n'est pas dans nos habitudes et que cela a un coût. J'espère que celui-ci ne viendra pas par la contrainte, les rendements excessifs sont montrés du doigt dans toutes les AOC. Actuellement chaque appellation doit fixer ce seuil. Les discussions sont assez tendues avec l'INAO qui pencherait pour un seuil de 13 500 à 14 000 kg/ha. La réforme pointe le bout de son nez et nous nageons dans l'inconnu mais celle-ci sera sans aucun doute en application pour les prochaines vendanges. Nous serons donc face à de nouvelles contraintes : une de plus dirons-nous.

La nature du vigneron est de s'adapter donc nous nous adapterons à ces nouvelles pratiques viticoles et ce ne sera pas sans difficultés.

Je vous remercie pour votre attention..."

le renouvellement d'une autre. Honorons fièrement notre métier de vigneron et remercions le Seigneur.

Merci à l'Abbé ROUSSELLE que nous sommes très heureux d'accueillir et merci à vous tous pour votre présence et votre participation. Un grand merci à Dominique MICK et à Melle PIERROT pour l'animation musicale.

Enfin, un très grand merci à Marie-Annick URBANY qui a participé activement à cette célébration.

Bonne fête de Saint Vincent à tous."

*Le président
Laurent Herpet*

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

• L'A.S.V.M.

Les membres du bureau présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des adhérents.

L'Assemblée Générale du 18 janvier 2002 s'est déroulée dans la convivialité, avec un appel des cotisations annuelles.

Le club compte actuellement 52 adhérents, l'école de tennis ouvre ses portes les mercredis de 16h à 19h (salle polyvalente).

L'A.S.V.M. a reçu de la ligue de Champagne de tennis le label fédéral de bronze, celui-ci pour la qualité de l'école de tennis.

Pour le domaine des boulistes, trois tournois sont prévus durant l'année 2002, ces dates vous seront communiquées.

TARIFS 2002 :

Tennis Extérieur / Intérieur	plus de 18 ans	64,00 €
Tennis Extérieur / Intérieur	moins de 18 ans	38,10 €
Tennis Extérieur	plus de 18 ans	35,10 €
Tennis Extérieur	moins de 18 ans	24,40 €
Tennis Intérieur	invité	4,60 €
Tennis Extérieur	invité	3,10 €
Boules	tous	12,20 €

Le président

Philippe Liégeois

• FAMILLES RURALES DE VILLERS MARMERY

Les membres de l'Association FAMILLES RURALES de VILLERS MARMERY tiennent à vous présenter à l'aube de cette nouvelle année leurs meilleurs vœux.

Cette nouvelle année a d'ailleurs débuté pour le mieux pour notre association, en effet c'est le 7 janvier dernier que les petits villériots ont assisté à l'inauguration de la cantine faite par Monsieur le Maire entouré de M. Richard FERNANDEZ, de Mme Magali BAZIN et de Mme Valérie LUANS, présidente de notre association, tout cela sous l'œil attentif de l'envoyé(e) spécial(e) de notre quotidien régional l'Union (Cf. édition du 12 janvier 2002). Les pe-tits gastronomes sont ravis de déjeuner tous ensemble, d'ailleurs des petits copains rêvent de les accompagner, ce que certains n'ont pas tardé à faire.

Les enfants mangent dans la joie et la bonne humeur, et de tout !!! À la grande surprise des parents.

Nous pouvons donc conclure à un bilan positif de ce premier mois d'existence. Nous avons accueilli une moyenne de 13 enfants par jour avec un minimum de 10 et un maximum de 25 atteint le jour de la célébration de la Saint Vincent. Souhaitant fort que cet enthousiasme se confirme, nous sommes satisfaits de ces chiffres qui dépassent nos espérances.

Concernant les mercredis récréatifs, Stéphanie (notre directrice) a été rejointe par une moyenne de 6 enfants par mercredi. Ils ont réalisé des jeux, du bricolage et d'autres activités

ludiques. Nous avons prévu une participation de 5 enfants, nous sommes donc également au dessus de nos prétentions et nous en réjouissons ; nous vous rappelons que Stéphanie met à votre disposition un planning récapitulatif le programme des activités prévues. N'hésitez pas à lui demander.

Stéphanie et Sakina restent à votre entière disposition pour accueillir vos enfants dès 7h le matin et jusque 18h30 le soir ; n'hésitez pas à bénéficier de ces services (les mamans ne pourront qu'apprécier cette souplesse pour leur confort d'organisation personnelle).



Nous remercions les 25 familles qui ont déjà adhéré à notre association ; ainsi Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et les membres du Conseil d'Administration peuvent être fiers d'avoir mis en œuvre un tel projet. Ce travail de partenariat doit continuer, d'autant que d'autres projets ne demandent qu'à naître, de nouvelles animations devraient voir le jour dans les mois à venir.

Nous sommes ravis d'avoir participé avec l'ensemble des associations villériotes à la visite du Père Noël qui fut la joie des petits et des grands le 24 décembre dernier.

Parmi les responsables du succès de ce premier mois d'existence, nous ne pouvons oublier Mademoiselle Stéphanie MAUGIN, notre directrice, qui a mis toute son énergie et son savoir faire à la mise en place de la structure ; elle est assistée de Madame Sakina PINTAUX, notre animatrice. Nous souhaitons sincèrement qu'elles poursuivent sur ce chemin, les enfants se sont déjà attachés à ces dernières.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

Un grand merci aussi aux bénévoles qui se sont proposés d'assister Stéphanie et Sakina dans leurs missions les jours d'affluence, ainsi qu'aux généreux donateurs de jouets, jeux de société ou de livres.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos suggestions ou bien encore vos remarques, nous sommes à votre écoute.

Notre Assemblée Générale se tiendra le 26 février prochain à 20h30 à la Salle Polyvalente, nous vous y attendons nombreux ; les bonnes volontés seront les bienvenues pour rejoindre nos rangs.

À bientôt,
Les Membres du Bureau

• L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte de sang à Villers Marmery aura lieu le MERCREDI 13 MARS après midi, de 17h à 20h à la salle polyvalente.

Christophe et Isabelle Varnet

• L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL : BILAN DE L'ANNEE 2001

Dans notre village, l'activité de l'ADMR se développe avec l'arrivée de l'A.P.A. (Aide Personnalisée à l'Autonomie) au 1er janvier 2002, l'ADMR embauche ! La Travailleuse familiale est intervenue pour 39 h dans les familles avec enfants. Six aides ménagères sont intervenues pour 2 860 heures chez nos personnes âgées (ce qui représente presque deux emplois à temps plein), cent cinquante repas ont été servis. Vingt et une familles bénéficient à ce jour des services de l'ADMR.

RAPPEL : VILLERS MARMERY fait partie de l'Association ADMR de VERZY, lieu du siège social, et comprend sept villages : VERZY, BEAUMONT, VAL DE VESLE, SEPT SAULX, LES PETITES LOGES, VILLERS, TRÉPAIL.

Pour les 7 villages : une travailleuse familiale, treize aides ménagères, un service portage de repas, un service S.I.A.D.

Le droit pour chacun de continuer à vivre chez soi pour des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées, des malades.

Anne-Marie Devavry

• L'A.S.A.

Suite à la procédure d'autorisation liée à la loi sur l'eau, une enquête publique a eu lieu du 3 décembre 2001 au 20 décembre 2001. Un commissaire enquêteur a siégé à la mairie afin de recueillir les observations des personnes intéressées. Aucune personne ne s'étant présentée, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à l'aménagement hydraulique des coteaux du vignoble de Villers-Marmery.

Le dossier d'enquête va être examiné par la Commission d'hygiène et de sécurité, après, nous l'espérons tous un avis favorable, le Préfet devra prendre un arrêté autorisant les travaux.

Notre Assemblée Générale devrait avoir lieu mi-avril. Lors de cette réunion le bureau d'étude EMERGENCE présentera l'étude parcellaire, actuellement en cours, demandée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Laurent Longis

• "UN BOUCHON, UN SOURIRE"

La collecte de bouchons plastiques remporte un vif succès. Un très grand merci à tous ceux qui participent. Bilan à ce jour : 6 sacs de 100 litres recueillis. Bravo ! L'opération continue. Un passage a été fait dernièrement dans une partie du village, la suite pour très bientôt.

Vous pouvez également déposer vos bouchons à mon domicile :

Mme Marie-Annick URBANY 3, rue des sous la ville à Villers-Marmery ou bien à l'école par l'intermédiaire des enfants.

Rappel : bouchons : eaux - sodas et lait.

Au nom de l'association encore merci

Marie-Annick URBANY

SOIRÉE INTERNET

le VENDREDI 8 MARS à 20h30

SALLE POLYVALENTE

- PRÉSENTATION DU SITE COMMUNAL :
 - Visite guidée des différentes rubriques ;
 - Comment enregistrer ou imprimer une image ;
 - Comment ranger l'adresse du site dans les favoris ;
 - Comment rappatrier les différents numéros de VILLERS *infos* sur votre ordinateur pour les imprimer
 - Comment déposer un message
 - ...
- RÉFLEXION SUR LE THÈME : "Comment améliorer le site ?"
- QUESTIONS DIVERSES



CONNAISSANCE DU PATRIMOINE (suite et fin) par Anne André

Chaque jour ou presque, nous passons dans les rues du village. Nous entrons parfois dans des lieux publics. Mais savons-nous ouvrir les yeux dans un monde qui nous paraît familier ? Rien n'est moins sûr ! Alors, pour tester votre sens de l'observation, nous vous proposons une "Photo Quiz". Les indices vous aideront peut-être à trouver plus facilement l'objet photographié...



Mes volutes et mes courbes me font admirer de tous. Bien à l'abri, je suis désigné pour lutter contre les ravages du temps. Qui suis-je ?

Réponse dans le n°23 de VILLERS *infos*

CÔTÉ NATURE...

Mieux connaître, mieux préserver notre environnement : tel est l'objet de cette nouvelle rubrique. Pour commencer, nous nous intéresserons à la protection des oiseaux l'hiver. Cet article se trouve également sur le site web de la commune...

L'hiver semble parti pour des contrées lointaines... Mais comme vous le savez tous, nous ne sommes pas à l'abri d'un retour du froid dans notre région. Pour ceux qui aiment observer les oiseaux l'hiver, voici une recette simple qui attirera nos amis à plumes dans vos jardins : succès garanti !

Les ingrédients

- du saindoux (non salé)
- un mélange de graines pour les oiseaux des jardins



Le matériel

- une belle pomme de pin
- un morceau de ficelle solide



1. Faire fondre le saindoux à feu doux.



2. Incorporer les graines et mélanger le tout.



3. Verser le mélange dans un bol et laisser refroidir au réfrigérateur.



4. Nouer une extrémité de la ficelle à la partie haute de la pomme de pin.



5. Remplir les espaces entre les écailles avec le mélange refroidi. Tartiner avec un couteau.



6. Accrocher la pomme de pin ainsi garnie à une branche en veillant bien à ce que les chats ne puissent pas atteindre les oiseaux...



BIEN DE CHEZ NOUS

Encore une nouvelle rubrique pour ce n° 22 de VILLERS infos ! Comme son nom l'indique, elle se rapportera à la culture, aux coutumes et aux plats traditionnels de notre bonne région : la Champagne. Pour commencer, voici une recette traditionnelle de M. A. DESVIGNES, restaurateur. Nous vous invitons à la découvrir en famille.

Grenadins de veau au Champagne (recette pour 4 personnes)



Ingrédients :

- 4 grenadins de veau, 2 rognons de veau,
- 1/2 cuillerée de fond de veau, beurre, crème fraîche, farine,
- 1 cuillère de fécule de pommes de terre pure,
- 250 g de champignons (de Paris, cèpes ou girolles)
- sel, poivre
- 4 crêpes aux raisins secs, une demi bouteille de Champagne brut.

Préparation :

Farinez légèrement les grenadins, salez, poivrez au moulin.

Dans une sauteuse bien chaude, faites les dorer au beurre à feu vif en les retournant.

Mouillez-les avec du Champagne.

Laissez cuire 20 minutes environ en les couvrant à feu doux.

Enlevez les grenadins, mettez-les dans un plat et maintenez-les au chaud.

Incorporez dans le jus de cuisson les champignons préalablement lavés.

Laissez cuire 5 minutes.

Enlevez et mettez-les avec les grenadins.

Liez la sauce avec la fécule de pommes de terre délayée dans un peu d'eau froide, détendez avec une noix de beurre, 1 cuillère à soupe de crème fraîche, incorporez le restant du Champagne.

Entre-temps faites revenir doucement au beurre les rognons coupés en deux. Quand ils sont bien blonds, ajoutez 1 cuillerée de fond de veau pur et incorporez à la précédente sauce. Vérifiez la sauce en la goûtant et en la finissant avec des épices suivant votre goût. Dressez dans un plat de service chaud ou dans chaque assiette les grenadins, nappez avec la sauce menée bien chaude et surmontez chacun d'eux d'un demi rognon. Recouvrez enfin chacun d'eux d'une fine crêpe aux raisins secs (facultatif) pour la touche finale.

Dégustez de suite et... bon appétit !

IMAGE DU PASSÉ...



Cette photo paraîtra dans la brochure "Mémoire d'un siècle"... prévue courant 2002 - Merci à Mme Josiane DAIRE

LE CALENDRIER

Jeudi 21 février à 14h30, salle du syndicat - C.I.V.C. :

Réunion technique animée par M. Panigai et M. Lesueur sur les thèmes : "conseils campagne 2002" et "Maîtrise des rendements".

Vendredi 8 mars à 20h30, salle polyvalente :

Présentation du site Internet communal. Réflexions sur son évolution possible.

Samedi 23 mars à 20h30, salle polyvalente :

Repas dansant organisé par le Club des Anciens.

Dimanche 28 avril de 9h à 19h, salle polyvalente et abords :

"FLEURIR ET EMBELLIR maison et jardin".

Samedi 15 juin à 20h30, église de Villers Marmery :

Concert gratuit avec le "Philar" d'Épernay, dans le cadre de la fête de la musique 2002.

Samedi 22 juin à 18h30, coopérative des vignerons réunis :

Sixième chapitre de la Commanderie du Charbonnay.

EN BREF...

• PRIX DU SOLEIL D'OR

Le 12 mai 2002 aura lieu la deuxième édition du PRIX du SOLEIL D'OR, course cycliste organisée par le Bicycle Club Rémois et le restaurant Le Soleil d'Or.

Comme l'an passé, amis vignerons, vous serez avertis de notre passage pour la collecte de Champagne pour récompenser les coureurs.

Merci d'avance pour votre générosité.

B.C.R. M. Gilbert

• À NOTER

Le numéro de fax de la mairie a changé. Désormais, vous devez appeler le 03 26 97 98 56

DERNIÈRE MINUTE

MESSAGE IMPORTANT CONCERNANT LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les scrutins de l'élection présidentielle du 21 avril et du 5 mai ainsi que ceux des élections législatives des 9 et 16 juin se dérouleront dans la petite salle de la salle polyvalente et non en mairie comme indiqué par erreur sur certaines cartes d'électeurs.

Solution des mots-croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	H	A	P	I	T	E	A	U	
2	I	I		I	C	E		U	N	I
3	R	E	S	S	O	R	T		I	
4	C		A		N		R	A	M	E
5	U	N	I	T	E		U	N	E	S
6	L	I	E		P	E	A	N	S	
7	A	R	S	E	N	A	L	T	A	
8	I	V		P	A	R	L	A		Y
9	R	A	J	U	S	T	E	R	A	I
10	E	N		I	S	E		M	I	E
11	S	A		S	E	N	T	E		Z
12		S	T	A	R	T	E	R	S	

VILLERS MARMERY
(Mairie)

FLEURIR ET EMBELLIR
MAISON ET JARDIN

HORTICULTEURS FLEURISTES

PEINTRES ARTISANS

avec Radio Phare

DIMANCHE 28 AVRIL 2002